



Copie transmise à l'Agence
comptable le :

...../...../.....
(jour/mois/année)

DECISION

N° 2025_05_03

(Direction du patrimoine)

Tarifs de mise à disposition des locaux

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2125-1 ;

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés ;

Vu la délibération du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Le président de l'université Toulouse Capitole décide :

Article 1 :

L'Université Toulouse Capitole adopte les tarifs de mise à disposition de ses locaux figurant en annexe.

Article 2 :

La présente décision abroge les tarifs précédemment adoptés :

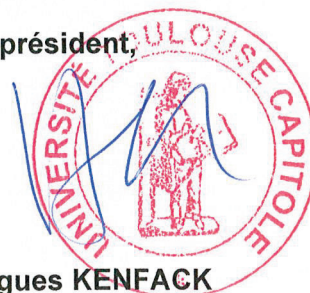
- par la délibération n°CA 081013-17 du conseil d'administration en sa séance du 8 octobre 2013 relative au tarif de location de la place de parking à la journée ;
- par la délibération n°CA 081013-35 du conseil d'administration en sa séance du 8 octobre 2013 relative au tarif de location du gymnase de la manufacture des tabacs ;
- par la délibération n°CA 16052017-26 du conseil d'administration en sa séance du 16 mai 2017 relatif aux tarifs des locations de salles ;
- par la décision de la présidente de l'université Toulouse 1 Capitole en date du 27 mai 2019 relative aux tarifs de mise à disposition des locaux sportifs du DAPS.

Article 3 :

Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 02/05/2025

Le président,



Hugues KENFACK

OFFRE LOCATIVE UT CAPITOLE



Version 22 –
28/04/2025

Site ARSENAL – ANCIENNES FACULTES

	TARIF A établissements et organismes de droit privé			TARIF B établissements et organismes de droit public		
	Journée		Demi-journée		Journée	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Salle d'enseignement < 50 places – non équipée	166,67€	200€	83,33€	100€	125€	150€
Salle d'enseignement > 50 places – non équipée	250€	300€	125€	150€	208,33	250€
Salle d'enseignement équipée	333,33€	400€	166,67€	200€	266,67	320€
Salle prestige 1 – Gabriel Marty	833,33€	1000€	541,67€	650€	500€	600€
Salle prestige 2 – Salle des thèses	500€	600€	250€	300€	333,33€	400€
Amphithéâtres < 250 personnes <i>E-Maury, F-Dauvillier, Raynaud</i>	583,33€	700€	333,33€	400€	291,67€	350€
Amphithéâtres 250 à 500 personnes <i>B - Hébraud, C - Montané, G-Ourliac, H</i>	833,33	1000€	500€	600€	583,33€	700€
Amphithéâtres plus de 500 personnes <i>Despax, Cujas, Mestre</i>	1250€	1500€	666,67€	800€	916,67€	1100€
Amphithéâtres Anciennes Facultés - 150 à 300 personnes <i>Marson, Boyer, Couzinet</i>	416,67	500€	250€	300€	266,67€	320€
Hall Arsenal et Cloître	833,33€ HT - 1000€ TTC				666,67€ HT - 800€ TTC	
Hall Arsenal et Cloître - forfait installation - 50% du tarif	416,67€ HT - 500€ TTC				250€ HT - 300€ TTC	
Jardin des anciennes Facultés	500€ HT - 600€ TTC				333,33€ HT - 400€ TTC	
Salle de musculation	125€	150€	75€	90€	83,33€	100€
Tournage	Sur demande				50€	60€

Seuls les montants hors taxes font juridiquement foi. Taux de TVA : 20%
Ces tarifs concernent la location des espaces uniquement ; des frais annexes (sécurité, ménage, astreinte électrique...) s'appliquent selon la nature et la période de location.
Mécènes de la Fondation Toulouse Capitole Université (hors particuliers) : réduction de 20% du tarif A ou B selon statut de l'organisme ou de l'établissement.

Site
MANUFACTURE DES
TABACS

	TARIF A établissements et organismes de droit privé			TARIF B établissements et organismes de droit public		
	Journée			Journée		
	HT	TTC	Demi-journée	HT	TTC	Demi-journée
Salle d'enseignement < 50 places – non équipée	166,67€	200€	83,33€	125€	150€	75€
Salle d'enseignement équipée	333,33€	400€	166,67€	266,67€	320€	160€
Salle prestige Auditorium MS 001 – 99 pl.	583,33€	700€	333,33€	291,67€	350€	220€
Amphithéâtres < 250 places MB I – 240 pl. / gestion IEP MB II – 160 pl. / gestion IEP MB III – 200 pl. / gestion IEP MB IV – 160 pl. / gestion IEP MI V – Isaac – 150 pl. / gestion TSE	583,33€	700€	333,33€	291,67€	350€	220€
Gymnase	166,67€	200€	116,67€	125€	150€	90€
Salle de danse	125€	150€	75€	83,33€	100€	60€
Verrière et hall d'accueil	500€ HT - 600€ TTC			333,33€ HT - 400€ TTC		
Tournage	Sur demande					

Seuls les montants hors taxes font juridiquement foi. Taux de TVA : 20%

Mécènes de la Fondation Toulouse Capitole Université (hors particuliers) : réduction de 20% du tarif A ou B selon statut de l'organisme ou de l'établissement.
Ces tarifs concernent la location des espaces uniquement ; des frais annexes (sécurité, ménage, astreinte électrique,...) s'appliquent selon la nature et la période de location.

Site REMPART

	TARIF A établissements et organismes de droit privé				TARIF B établissements et organismes de droit public			
	Journée		Demi-journée		Journée		Demi-journée	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Amphithéâtre Colloque R030 – 295 + 7 PMR	833,33€	1000€	500€	600€	583,33€	700€	333,33€	400€
Gymnase type C - avec tribune (Vestiaires / terrasse / Club house / local antidopage compris)	416,67€	500€	291,67€	350€	291,67€	350€	208,33€	250€
Salle de musculation (Vestiaires / local antidopage compris)	250€	300€	208,33€	250€	208,33€	250€	166,67€	200€
Hall* (office traiteur et vestiaire compris)	250€ HT - 300€ TTC				166,67€ HT - 200€ TTC			
Parvis (office traiteur et vestiaire compris)	833,33€ HT - 1000€ TTC				666,67€ TTC - 800€ TTC			
Parvis - forfait installation 50% du tarif	416,67€ HT - 500€ TTC				333,33€ HT - 400€ TTC			
Amphithéâtres d'enseignement*** R029 – 318 + 8 PMR R031 – 318 + 8 PMR								
Salle d'enseignement équipée** R010 – 88 + 4 PMR R108 – 97 + 4 PMR								
Parking Possibilité de location sur demande préalable et en fonction de la période. Agent de filtrage a refacturer en frais annexes.	- 1 étage (140 places) : 1750€ HT - 2100€ TTC - 250 places : 3125€ HT - 3750€ TTC - 12,50€ HT - 15€ TTC par place (sur demande)							
Tournage	Sur demande							

Seuls les montants hors taxes font juridiquement foi. Taux de TVA : 20%

* La location du hall doit être complémentaire de la location d'un autre espace dans le bâtiment.

** Ces espaces ne sont pas catégorisés pour la location événementielle ; priorité à l'enseignement. En cas de location, les tarifs appliqués seront identiques aux espaces de l'Arsenal (type de salle, jauge).

Mécènes de la Fondation Toulouse Capitole Université (hors particuliers) : réduction de 20% du tarif A ou B selon statut de l'organisme ou de l'établissement.
Ces tarifs concernent la location des espaces uniquement : des frais annexes (sécurité, ménage, astreinte électrique,...) s'appliquent selon la nature et la période de location.